

## AIDE AU BAFA

L'aide au BAFA peut-être attribuée aux jeunes de 17 à 25 ans résidents à Mandres-les-Roses depuis au moins 3 mois, inscrits à une session théorique, d'approfondissements ou de perfectionnement du BAFA. Le montant est de 100€ par session.

### JEUNE CONCERNÉ

NOM	PRÉNOM	AGE	SESSION	DATES DE FORMATION

Coordonnées	
-------------	--

[ccas@mandreslesroses.fr](mailto:ccas@mandreslesroses.fr)

Formulaire à adresser à CCAS -  
Hôtel de ville - 4 rue du Général  
Leclerc - 94520 Mandres-les-  
roses.fr ou par mail à :

**Justificatifs à fournir :**

- Attestation d'inscription et de paiement
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- RIB